Recuperer des gains que j'ai gagner

Par Visiteur

Alice -avanges ma confirmer part plusieur courrier que j'avais gagner la somme de 10 000 euro, j'ai envoyer 10 courrier en recommander pour leur envoyer la preuve que j'avais gagner, j'ai meme commander des choses part qu'ils mon dit que j'aurais mon cheques plus vite.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Est ce que l'attribution du gain est nominatif?
Est ce qu'il était fait mention d'un tirage au sort ou d'un autre aléa?

cordialement

Par Visiteur

Monsieur cela est etait un tirage au sort mon numero etait le 448 655 402 il me demande si je veux participe donc je leur est repondu oui tjs en recommande.
Et j'ai recu un certificat qui me confirmais que j'etait la gagnante , part huissier de justice , ensuite j'ai recu une notification administratif , qui me felecite d'avoir gagner .
la derniere lettre me certifier ,avec un certificat d'attribution de prix pour dotation 2011, et me demande de la conserve .
MONSIEUR . SI VOUS VOULEZ JE VOUS FAIT PARVENIR TOUT LES DOCUMENTS ENRECOMMANDER .POUR VOUS PROUVEZ ME BONNE VOLONTE. MEME SI J4AI DES PROBLEME DE MA MAUVAISE IRIGATION AU NIVEAU DE MON CERVEAU GAUCHE .

Par Visiteur

Madame

Permettez moi d'insister mais si je comprends bien votre nom a été tiré au sort et vous avez eu l'attribution d'un prix. Est ce bien cela?
Est ce que le prix qui vous est attribué est bien la somme mise en jeu?

cordialement

Par Visiteur

Monsieur , suite a un concour que j'ai repondu, ensuite j'ai recu le premier message de ma participation au tirage au sort,
le numero de tel est le 0892237230 il excite vraiment.
en plus il m'on envoye la photocpie du cheque que je dois recevoir datant du 3/1/2011.
il mon meme envoye un autre courrier me confirmant mon du
lecture du document
MME CECI N'EST PAS UN EVENTUALITE,MAIS UNE CERTITUDE ME EDOUARD VALENTIN. ENSUITE UNE AUTRE LETTE DE EMILIE PLUME HUISSIER DE JUSTICE ME CONFIRME DE PROCEDER A L4ENVOI DU CHEQUE BANQUAIRE DE 10 000,00 EURO.
MONSIEUR A CHAQUE FOIS IL ME DEMANDE DE GARDE TOUT DOCUMENT.

Par Visiteur

Bonsoir Madame

Dans ce cas, vous devriez recevoir sous peu votre chèque et si tel n'était pas le cas vous devez engager leur responsabilité en saisissant avec l'aide d'un avocat le tribunal de grande instance.

Cordialement